



## Annonces paroissiales

### 1 - Pèlerinage à Assise

Après le report du mois d'octobre dû à la pandémie, c'est avec confiance que nous vous proposons à nouveau de partir avec la paroisse et vos prêtres sur les pas de saint François d'Assise (Italie),

du **lundi 5 au vendredi 9 juillet 2021**.

*Il est demandé à tous ceux qui étaient inscrits au départ d'octobre 2020 de préciser leur intention pour le mois de juillet 2021. Merci d'avance.*



#### **Nous accueillons de nouvelles inscriptions.**

Les bulletins d'inscription seront prochainement à votre disposition dans les lieux d'accueil. Sur demande, nous pouvons vous le faire parvenir par mail.

Le coût du pèlerinage est de 770 €, trajets aéroport compris. Versements échelonnés.

Contact : presbytère de Carrières, 01 39 74 79 65 - [presbytere.carrieres@free.fr](mailto:presbytere.carrieres@free.fr)

### 2 - Reprise des rencontres en présentiel

A partir de ce week-end, **les rencontres et réunions d'ordre pastoral, les séances de caté et d'aumônerie** peuvent reprendre **dans les salles paroissiales et associatives**. Ceci dans le respect strict du couvre-feu et des normes sanitaires (distanciation, port du masque, gel..)

Les catéchistes et les responsables d'aumônerie peuvent contacter les parents des jeunes pour leur fournir des renseignements supplémentaires relatives aux dispositions spécifiques pour la reprise des rencontres.

### 3 - Célébration de messes en week-end

Nous maintenons le rythme de quatre messes par week-end, jusqu'à nouvel ordre :

- le samedi à 18h : à la chapelle de Chanteloup et à l'église Saint-Joseph de Carrières
- le dimanche à 9h30 et 11h15 à l'église Saint-Louis de Carrières  
et à 10h à l'église Saint-Roch de Chanteloup

### 4 - Messe d'au revoir de Mgr Eric AUMONIER à Poissy

Avant de se retirer pour une retraite bien méritée, Mgr Eric AUMONIER, évêque émérite de Versailles a voulu célébrer la messe dans certaines églises du diocèse, pour rendre grâce au Seigneur et dire au revoir à tous ceux et toutes celles qui l'ont connu et soutenu pendant son épiscopat.

Avant de continuer à Mantes, il va célébrer une messe à la collégiale de Poissy le dimanche 17 janvier à 10h30 regroupant les paroisses des doyennés de Poissy et de Saint-Germain. Je vous invite donc à vous unir à cette action de grâce en le portant dans vos prières personnelles. Car, vu le contexte sanitaire actuel, ne participeront à cette messe que ceux et celles qui sont inscrits sur la liste des délégations paroissiales.